



**HAL**  
open science

## La révolte contre les gaz de schistes en Ardèche: l'attachement au territoire comme enjeu politique

Claire Revol, Lucinda Groueff, Brice Julien

### ► To cite this version:

Claire Revol, Lucinda Groueff, Brice Julien. La révolte contre les gaz de schistes en Ardèche: l'attachement au territoire comme enjeu politique. *Mouvements : des idées et des luttes*, 2012. halshs-02010584

**HAL Id: halshs-02010584**

**<https://shs.hal.science/halshs-02010584>**

Submitted on 7 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **La révolte contre l'extraction des gaz de schiste en Ardèche : l'attachement au territoire comme enjeu politique**

**Claire REVOL, Lucinda GROUEFF, Brice JULIEN**

Décembre 2010. On fête la fin de l'année dans les foyers ardéchois. On ne songe pas que la spéculation et les tensions sur le marché de l'énergie, qui sont à l'origine des projets d'exploitation des gaz de schistes un peu partout dans le monde, puissent avoir des conséquences directes dans ce coin préservé autour de Villeneuve de Berg. Et pourtant, c'est bien sur l'Ardèche que la compagnie Schuepbach a jeté son dévolu, en signant en mars 2010 un Permis exclusif de recherche (PER) avec le ministre de l'Environnement de l'époque, Jean-Louis Borloo, sans aucune forme de concertation, à l'insu de la population locale. Ce n'est que l'un des 61 PER signés à cette époque, principalement répartis dans le Sud-Est de la France et le Bassin Parisien. Même si des mouvements similaires se sont développés, notamment au Québec, il est difficile de retrouver l'élément déclencheur du soulèvement contre ce permis d'exploration en Ardèche, dont l'ampleur ne pouvait être présagée.

Les premiers à s'être mobilisés et qui, d'ailleurs ne s'attendaient pas à se retrouver si nombreux, se sont vite sentis « dépassés » par la force du mouvement<sup>1</sup>. Beaucoup se sont levés d'un seul bloc pour exprimer un refus radical de tels projets. Très vite, les réunions d'information font salles comblées et des collectifs naissent dans chaque village. Le non au gaz de schiste emporte l'adhésion du plus grand nombre, au-delà de clivages politiques traditionnels. La révolte s'organise: autocollants, t-shirts, affiches, mais aussi échange de réflexions et construction collective. Christophe Tourre, du collectif 07, se plaît à rappeler le dicton « En Cévennes, les révoltes peuvent être comme les crues: elles peuvent être soudaines et terribles »<sup>2</sup>. Cette mobilisation « explosive », selon les termes des militants, réanime le passé de révolte des Cévennes, des camisards aux maquisards. Le 26 février 2011, plus de 15 000 personnes se rassemblent dans une grande manifestation à Villeneuve-de-Berg, relayée par la presse nationale : du jamais vu, même lors de la réforme des retraites de 2010, dernière illustration en date des grands rassemblements dans la région. Il faut dire que de nombreuses personnes venues de la France entière et des collectifs découvrent l'existence des permis en France.

Pourtant, dans de nombreuses régions concernées par des permis d'exploration similaires, la mobilisation n'a pas été aussi fulgurante et massive. Il faut comprendre l'émotion, la colère qui a

---

<sup>1</sup> Sur la rapidité du mouvement, voir RAOUL Emmanuel (2011), « Mobilisation éclair contre les gaz de schiste » in Le Monde diplomatique, juin 2011

<sup>2</sup> Entretien n°1, Jean-Louis Chopy et Christophe Tourre, Mirabel (07), août 2011.

entraîné les débuts de cette mobilisation. Le fait de ne pas avoir été consulté ni prévenu, dans une région traditionnellement méfiante face au pouvoir central, y est sans doute pour quelque chose et a été vécu comme un dénigrement et une violence injuste de la part des gouvernants. Mais toutes les agressions ne mènent pas à la révolte: la crise et le chômage ébranlent les bases de notre modèle social de manière fatale, les inégalités explosent, sans que des mouvements sociaux puissent véritablement s'en saisir. On note souvent la faiblesse numérique du mouvement des Indignés ou des militants contre le nucléaire en France, malgré l'opinion plutôt favorable à leur égard. Mais pour les militants interrogés, le gaz de schiste apparaît comme « la goutte d'eau qui a fait déborder le vase ». Il faut lever la tête et se révolter. Quitte à inventer un moyen pacifique de bloquer des camions. Car cette fois-ci, c'est la vie du territoire qui est en jeu.

Cet élan nous a interpellé, nous chercheurs en sciences humaines et sociales (géographie-tourisme, architecture- aménagement, philosophie) qui travaillons autour des questions de territoire et d'habiter. Nous avons voulu comprendre ce qui a fait l'ampleur de cette révolte et ce dont elle témoigne à plus long terme. Sous le nom de l'équipe Echolocate (Lucinda Groueff, Brice Julien, Claire Revol) nous nous sommes rendus en Ardèche en août 2011 en tant qu'observateurs pour mieux comprendre les ressorts de la mobilisation ardéchoise contre les gaz de schistes.

L'ampleur de cette mobilisation et le constat d'une affection certaine portée à ce territoire par ses habitants, nous a motivés pour mobiliser nos outils professionnels et approfondir des intuitions. L'équipe s'affranchit d'un cadre scientifique préétabli pour expérimenter une approche hybride et sensible, laissant place à l'affect et à la rencontre. Ainsi nous proposons un regard sur la mobilisation ardéchoise qui entremêle références en sciences sociales et expériences individuelles. Nous avons mené des entretiens filmés avec des habitants – parfois militants – et des explorations du territoire également enregistrées. Nous travaillons à la réalisation de textes et d'un web-documentaire pour éclairer ces événements à l'aide des connaissances de nos disciplines et nos passions. L'approche filmique nous permet de nous saisir et de témoigner des dimensions émotionnelles de la mobilisation chez les habitants. Le croisement de méthodologies diverses témoigne d'une volonté de comprendre, en tant que citoyens, au-delà du seul cadre de la démarche scientifique.

Une chose nous a frappé, c'est que cette révolte, cette lutte, n'est pas identifiée par ses protagonistes comme un conflit social où se distinguent des rapports sociaux, et où l'on combat pour des idées abstraites : il s'ancre dans un territoire et il est une lutte pour le territoire. « Dans les raisons qui font que cela a fonctionné, il y a le fait que les gens se sont sentis agressés par rapport à

quelque chose dont ils sont très proches : leur terre, leur territoire »<sup>3</sup>, analyse Michel Mariton, porte-parole du collectif 07, et président de l'Association Vignature qui avait mené d'autres combats environnementaux sur la commune de Lagorce. « C'est une agression contre la vie au pays »<sup>4</sup> inédite, nous dit Jean-Louis Chopy (également porte-parole du collectif 07). Ce constat se retrouvera chez plusieurs personnes interrogées : c'est l'attachement au territoire qui est le moteur de la révolte. Mais la défense du territoire n'est pas ici comprise dans un sens identitaire où le « nous » se retrouve face au « eux » des personnes ou des acteurs jugés extérieurs. De même, se défendre contre l'exploitation des gaz de schistes n'est pas s'exempter de risques environnementaux qui sont la conséquence de modes de vie que tous partagent. Autrement dit, il est impossible de considérer ce mouvement comme la seule expression du syndrome NIMBY (Not In My BackYard – j'accepte l'extraction des gaz de schistes pour subvenir à mes besoins en énergie mais pas chez moi). L'attachement au territoire qui impulse ce mouvement permet d'envisager le territoire<sup>5</sup>, dans sa globalité, comme un bien commun à soigner et à prendre en charge, en particulier pour ce qui est de ses ressources naturelles (eau) et de l'énergie. Ainsi, la mobilisation forge une légitimité pour les habitants à organiser ce qui relève de ces ressources communes.

A travers l'analyse de la construction de ce mouvement, nous voulons tenter de saisir ce dont il est porteur, sans sous-estimer les difficultés qu'il a à affronter. Nous cherchons avant tout à comprendre ce qui impulse la mobilisation, les forces de convergence, ce qui permettrait de comprendre sur quelles forces pourrait s'appuyer une telle redéfinition du territoire et de ses ressources comme bien commun. Ce sont les conditions concrètes de ce rassemblement que nous chercherons à décrire dans cet article.

## 1) L'« explosion » du mouvement et sa structuration

### a) La construction du collectif 07

Une véritable « explosion ». C'est ainsi que l'on nous a décrit le début de ce mouvement. Au départ, il y a des personnes d'horizons divers, tous militants, mais il est bien difficile de discerner qui a tiré la sonnette d'alarme en premier. « L'alerte a été l'envoi d'un article de Cap 21, de Corinne

---

<sup>3</sup> Entretien n°4, Michel Mariton, Lagorce (07), août 2011.

<sup>4</sup> Entretien n°1, Jean-Louis Chopy, Mirabel (07), août 2011.

<sup>5</sup> MAGNAGHI Alberto (2003), « *Le projet local* », Mardaga, 123p.

Lepage, qui faisait le compte rendu de la situation à l'échelle internationale »<sup>6</sup> se souvient Jean-Louis Chopy, l'un des porte-parole du collectif 07 contre les gaz de schiste, qui est aussi président de la Frapna Ardèche<sup>7</sup>. Pour Guillaume Vermorel, également investi dans le collectif 07, c'est par les réseaux militants d'Europe Écologie Les Verts que l'information est parvenue. Pour Claude Pradal, maire de Villeneuve de Berg, c'est un article paru dans la revue *Sciences et avenir*. Si différentes forces politiques, syndicales et associatives étaient en présence, toutes se sont accordées pour que le mouvement soit une fédération citoyenne, car cette forme particulière semblait être la seule qui puisse lui convenir. L'information se diffuse d'abord sur internet et dans ces réseaux militants. Puis une première réunion d'information a lieu le 26 janvier 2011 à Saint-Sernin (07), rassemblant plus de 800 personnes. Des réunions d'information sont organisées dans chaque village, et touchent beaucoup de personnes (selon le collectif 07, environ 20 000).

Au départ, c'est surtout la technique de la fracturation hydraulique et ses effets qui sont expliqués à l'aide de *power-points*. Puis des extraits du film *Gazland* de Josh Fox, enquêtant sur les effets néfastes sur la santé et l'environnement de l'exploitation des gaz de schiste aux États-Unis depuis dix ans, et dont les images choc éveillent les consciences. Une version courte de vingt minutes est ensuite créée, avec des sous-titres et des doublages pour faciliter la compréhension des personnes qui ne lisent pas assez vite ou qui sont loin des écrans dans les salles, souvent combles. L'information se relaie rapidement, des pancartes et des banderoles fleurissent au bord des routes. Sur internet, de nombreux blogs<sup>8</sup> apparaissent ainsi que des vidéos explicatives sur la fracturation hydraulique, les textes juridiques et leur application administrative. En particulier les vidéos de Guillaume Vermorel, l'un des porte-parole du mouvement, enseignant dans le domaine des énergies renouvelables, donc technicien et pédagogue, sont très regardées. Des collectifs se créent au rythme des réunions, dans chaque village. Il faut insister sur le fait que les initiateurs du mouvement ont été surpris de l'ampleur du mouvement et que l'organisation du mouvement s'est faite petit à petit, en essayant de trouver une forme qui puisse contenir cette prolifération de collectifs et les maintenir rassemblés : cette organisation est issue de la discussion collective des militants, à partir de la « base ».

Ces collectifs locaux se regroupent donc au sein d'un collectif plus large, le « collectif 07 stop au gaz de schiste », qui adopte dès le départ un fonctionnement horizontal: il n'y a pas de

---

<sup>6</sup> Entretien n°1, Jean-Louis Chopy et Christophe Tourre, Mirabel (07), août 2011.

<sup>7</sup> Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature, une association qui a joué un grand rôle dans la mobilisation.

<sup>8</sup> Voir en particulier le blog très complet de Lydia Tabary: <http://www.comite-info-malarce.com/> en lien avec la revue *Œil ouvert* de Françoise Lienhard, et le blog de Danièle Favari, veille juridique et scientifique du gaz de schiste : <http://www.nongazdeschisteinfos.com/>.

leader du mouvement mais un simple porte-parolat, et les décisions ne sont pas prises par des dirigeants, elles sont discutées collectivement. Chaque collectif, association ou parti politique qui s'inscrit dans le collectif 07 est représenté par deux personnes dans chaque réunion mensuelle. Les collectifs de chaque village adhèrent, ainsi que des partis politiques et des associations. Le mot d'ordre est d'emblée « stop au gaz de schiste. Ni ici, ni ailleurs. Ni aujourd'hui, ni demain ». En effet, le collectif 07 ne réclame pas seulement l'abrogation des permis qui concerne son territoire mais de tous les permis en France. Il s'oppose sans distinction à toute forme d'exploitation des hydrocarbures de roche-mère qui nécessiteraient la stimulation de la roche lors de leurs extraction, et pour lesquels on retrouve les mêmes risques quel que soit le nom de la technique utilisée. Au-delà du simple « non au gaz de schiste », il se porte en faveur d'un débat participatif sur la question énergétique (débat qui reste inédit au niveau national) et de l'encouragement des énergies renouvelables. La solidarité avec les autres territoires, au niveau national ou international, fait aussi partie de ce positionnement<sup>9</sup>. Dès le début, des liens sont créés avec des collectifs qui agissent en France, notamment à travers la coordination nationale des collectifs, et avec des collectifs à travers le monde, en particulier avec le Québec, qui connaît aussi une forte mobilisation contre l'exploitation des gaz de schiste. Un réseau de collectifs émerge aussi au niveau de la région Rhône-Alpes. Il s'agit avant tout de connaître la situation dans d'autres régions, et parfois d'élaborer des actions communes.

Le rôle principal du collectif 07 est de centraliser les informations pour mutualiser les moyens. A cet effet, un site internet est créé, géré par Christophe Tourre. Celui-ci contient des documents pédagogiques et explicatifs, les communiqués du collectif 07, des articles, des revues de presse locale, nationale et internationale, l'annonce des événements à venir dans les agendas... Il émerge directement du fonctionnement du collectif 07. La liste de diffusion, auquel chacun peut souscrire, permet de livrer les dernières informations ou de faire passer des alertes. C'est cette information efficace qui a permis au collectif 07 de rassembler environ 20 000 personnes lors d'une grande manifestation à Villeneuve de Berg, un mois seulement après la première réunion d'information, le 26 février 2011. Cette réussite montre l'ampleur et la force du mouvement, car un tel rassemblement était inédit dans la région, si l'on compare avec des mouvements bien suivis comme celui contre la réforme des retraites en 2010. Nous chercherons à comprendre plus loin ce qui fédère au-delà des clivages politiques traditionnels.

L'activité du collectif n'est pas seulement celle des réseaux du web, même si internet a un

---

<sup>9</sup> Voir le texte complet du positionnement du collectif 07 : <http://www.stopaugazdeschiste07.org/spip.php?article169> (référence le 9 janvier 2012).

rôle important dans la recherche d'informations, la centralisation et la diffusion : le mouvement s'ancre dans le territoire. Aux banderoles s'ajoutent d'autres supports de communication : les collectifs créent des t-shirts, des badges, des autocollants, des tracts, des affiches... qui sont fortement visibles et très vite diffusés. On croise fréquemment des voitures qui arborent ces symboles de la lutte et qui invitent à s'informer. Le collectif crée son identité visuelle : logo avec le masque à gaz, et les couleurs reprises sur tous les supports: noir (qui rappelle les hydrocarbures) et bleu, car le cœur de la bataille, au-delà du problème énergétique, est la préservation de la ressource en eau. Et surtout, il correspond à une dynamique collective : des réunions des collectifs locaux (dans chaque village) se déroulent à un rythme souvent hebdomadaire, recréant ce que les aînés avaient connu sous le nom de veillées. Chacun peut s'investir dans la vie du collectif local, alors que le collectif 07 regroupe des référents pour les prises de décisions communes, en particulier pour la trésorerie qui a nécessité la création d'une association de gestion. Le collectif 07 tient une permanence physique et téléphonique dans un local à Largentière, qui est un lieu d'information et de diffusion des tracts et autres supports d'information.

Au niveau du collectif 07, les compétences diverses sont convoquées au sein de commissions qui travaillent sur des dossiers et mutualisent les informations. Les référents, qui sont de simples membres des collectifs, s'investissent s'ils ont le temps et les connaissances nécessaires. Ce sont des personnes qui ont des compétences proches d'un niveau expert, qui font avant tout un travail de recherche d'information spécialisées et de synthèse, et qui transmettent des informations qui peuvent avoir un rôle dans la stratégie du mouvement. C'est ainsi qu'une contre-expertise a pu s'organiser, par exemple avec la commission scientifique, qui regroupe des géologues, hydrologues, chimiste, et autres personnes susceptibles de comprendre les documents techniques. Il en est de même pour la commission juridique, composée de juristes, qui élabore la stratégie juridique et décrypte les procédures administratives, tout en assurant la veille auprès des administrations pour obtenir les dernières informations relatives aux permis. La commission communication élabore les supports d'information. Il y a également des commissions action, finance, réunions publiques et permanences qui gèrent la vie des collectifs.

Enfin, la commission vigilance-information-alerte (VIA) et Pyramides<sup>10</sup> ont formé des militants pour bloquer les camions s'ils arrivaient. Cette idée a émergé très vite car dès le départ les militants ont perçu que la lutte traditionnelle, telle la manifestation ou la pétition, ne suffirait pas à protéger le territoire de manière effective. Après quelques fausses alertes et canulars, il a fallu

---

<sup>10</sup> Le terme « pyramides » renvoie à une technique élaborée par la commission du même nom, consistant à organiser les pyramides d'appels.

organiser un système fiable et efficace reposant sur un maillage du territoire par des référents et des pyramides d'appel pour vérifier l'information et lancer l'alerte. Le blocage des camions (qu'ils soient de prospection ou qu'ils transportent les foreuses) est l'arme brandie par le collectif pour empêcher les forages. Même s'ils sont autorisés par le parlement et le gouvernement, les forces de l'ordre ne pourraient être envoyées sans frais face à un blocage fortement soutenu par la population. En effet, si le mouvement est par principe non violent, cela ne le rend pas pour autant moins déterminé. La non-violence est l'une de ses principales forces, car elle est en cohérence avec sa dimension citoyenne: il s'agit de peser dans l'exercice du pouvoir par les institutions, être en mesure d'avoir un poids politique. Le mouvement acquiert une certaine légitimité politique, car il a un fort ancrage dans la population, sans pour autant être porté par une structure sociale reconnue, telle le syndicat. Comment s'est constituée cette légitimité politique ?

#### b) Le choix d'un mouvement citoyen

Le fonctionnement du collectif 07 a été décidé au fil de sa construction, mais il est le fruit d'une réflexion, d'une stratégie délibérée de la part de ses créateurs : il s'agit de permettre l'adhésion et l'investissement du plus grand nombre dans une expérience collective forte, en testant les difficultés de la « démocratie horizontale »<sup>11</sup> qui implique des modes de fonctionnement nouveaux, décentralisés. Dans la démocratie horizontale, la décision ne s'effectue pas par des chefs nommés, même s'ils sont représentatifs, elle est discutée par tous. Aucune organisation membre (par exemple un parti ou un syndicat) ne peut faire valoir son pouvoir face aux autres organisations, le mouvement n'est pas hiérarchisé. Les difficultés inhérentes à ce type d'organisation (lenteur de la prise de décision dans les cas d'urgence, longueur des débats) sont contrebalancées par la robustesse d'un mouvement qui n'a pas de chef, qui accueille et rassemble des personnes de sensibilités diverses réunies autour d'une même cause. Ce qui est perdu en efficacité (la discussion et la prise de décision collective, le consensus réclament du temps) est gagné en audience auprès de la population, car une confiance s'établit. Cela court-circuite la communication des instances pyramidales et centralisées que sont l'État et les grands groupes pétroliers.

Il est intéressant de voir comment ce mouvement s'est construit par rapport aux instances traditionnelles du pouvoir. Le mouvement est animé par une grande méfiance des membres du collectif à l'égard de la réponse politique, en particulier celle du pouvoir législatif et du gouvernement. La communication de ce dernier est systématiquement décryptée et remise en question. Chaque annonce gouvernementale est perçue comme une tentative de démobiliser la

---

<sup>11</sup> A ce propos voir Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie*, La République des Idées, Seuil, 2008

population plutôt que d'apporter une réponse à ses préoccupations, et de gagner du temps pour élaborer une contre-attaque<sup>12</sup>. Dès le départ, c'est le déni démocratique qui soulève les foules, autant que les risques environnementaux : le premier communiqué du collectif 07, datant du 23 février 2011, critique la réponse politique du pouvoir exécutif qui se limite à la création d'une commission d'enquête. En effet, le 4 février 2011, la ministre de l'environnement, Madame Kosciusko-Morizet, a confié au Conseil Général de l'Industrie, de l'Energie et des Technologies et du Conseil Général de l'Environnement la mission d'éclairer le gouvernement sur « les enjeux du développement potentiel de ces éventuelles ressources, sur l'encadrement environnemental approprié à cet éventuel développement et sur les actions prioritaires à conduire »<sup>13</sup>. Le collectif 07 dénonce la posture des grands corps des Mines et des Ponts et Chaussées, mandatés pour mener la commission d'enquête par la ministre, et qui « ont l'habitude de travailler dans l'opacité la plus grande »<sup>14</sup> sans que les citoyens et les membres de la société civile, ou les élus locaux soient consultés. Il dénonce également la création de cette commission qui intervient après la délivrance des permis et sans remettre en question leur délivrance: « Des explications techniques des uns et des autres ne suffiront pas à faire taire notre colère. Vous avez court-circuité le débat au début du projet. Nous ne sommes pas dupes et imaginons très bien la conclusion de la mission »<sup>15</sup>.

Par la suite, le projet de loi présenté par le gouvernement début avril 2011, qui prévoyait d'interdire la seule technique de la fracturation hydraulique a été analysé comme une réponse inadaptée au problème et une tentative de « noyer le poisson » ou d'« emberlificoter »<sup>16</sup> la population, alors qu'une loi est censée être porteuse d'une légitimité et d'une justice. Il est vrai que le gouvernement communique sur le fait qu'il a résolu le problème, en faisant voter une loi contre la fracturation hydraulique, technique utilisée pour les forages de roche-mère, alors qu'un article autorise les explorations scientifiques et que le terme de fracturation hydraulique n'est pas juridiquement défini. Seuls les industriels déclarant qu'ils utilisent la fracturation hydraulique se verront retirer leurs permis. Après promulgation de la loi le 14 juillet et remise des rapports des industriels précisant la techniques qu'ils comptaient employer deux mois après, seuls trois permis sont abrogés sur les soixante-quatre qui sont recensés sur toute la France, ceux précisément localisés dans les zones de plus forte contestation, dans les Cévennes. Il est bien difficile de ne pas voir une stratégie politique visant à étouffer la contestation sous l'application de la loi, alors que la

---

<sup>12</sup> Voir à ce propos la lettre ouverte à Madame la Ministre de l'Ecologie et Monsieur le Ministre de l'Industrie du 23 février 2011, disponible sur le site du collectif 07.

<sup>13</sup> Nathalie Kosciusko-Morizet, lettre de mission du 4 février 2011, IND/2011/8771, disponible <http://www.stopaugazdeschiste07.org/spip.php?article15>

<sup>14</sup> Jean-Louis Chopy, porte-parole du « collectif Ardéchois Stop aux gaz de schiste », *Lettre ouverte à Madame la Ministre de l'Ecologie, Monsieur le Ministre de l'Energie*, le 23 février 2011, disponible <http://www.stopaugazdeschiste07.org/spip.php?article39>

<sup>15</sup> Jean-Louis Chopy, *ibidem*

<sup>16</sup> Collectif 07 - communiqué du 7 mai 2011.

plupart des médias titrent sur la fin des permis gaz de schiste. Face à la complexité des rouages du pouvoir, et du poids des lobbies, le collectif 07 privilégie la bataille sur le terrain à la bataille juridique : c'est ainsi que le système VIA devient de plus en plus important pour le mouvement, avec un objectif simple : être en mesure de bloquer les camions physiquement. L'attente créée par la loi a permis de jeter un certain flou et de démobiliser quelque peu les Ardéchois. Mais le succès des mobilisations de l'automne (par exemple, le 23 octobre 2011, on compte 6 000 participants à Barjac, encore concerné par un permis), impulsées par l'annonce de Total qui compte faire un recours administratif contre l'abrogation de son permis, témoigne que le mouvement perdure. La population se méfie des propos rassurants des dirigeants grâce à l'audience qu'a su créer le collectif 07, qui pousse à la réflexion sur les instances du pouvoir et de son exercice.

D'autre part, si la mobilisation s'est construite contre le gouvernement et tous les représentants des instances du pouvoir central, elle n'est pas l'émanation de l'opposition dans le jeu politique traditionnel. La mobilisation s'est construite en fédérant des sensibilités diverses, pas forcément « de gauche ». Si ce mouvement n'a pas été pris en charge par les instances traditionnelles de la démocratie (partis, syndicats), c'est aussi parce qu'il est le reflet d'une crise démocratique aux multiples facettes. On pourrait dire qu'il est traduction française de mouvements comme les Indignés, qui remettent en question le pouvoir représentatif et sa perméabilité aux lobbies financiers. C'est pour cela que le collectif s'est positionné comme étant apolitique, car il ne se reconnaît pas dans le fonctionnement traditionnel des partis. Il cherche à rassembler au-delà des étiquettes. De nombreux militants n'ont d'ailleurs jamais fait partie de mouvements auparavant. L'idée d'un mouvement citoyen était donc la condition pour rassembler un grand nombre de personnes dans la mobilisation et de permettre à chacun d'être acteur du mouvement. La plupart des personnes interrogées disent avoir consacré beaucoup de temps au mouvement, ce fort investissement étant souvent motivé non seulement par la cause mais aussi par l'émulation collective. Les participants disent avoir éprouvé une certaine joie, celle d'être ensemble et de travailler à une cause commune, d'apprendre sur le monde et de développer leurs propres capacités d'initiative.

Toutefois, les collectifs ne se méfient pas de tous les pouvoirs politiques : ils travaillent en partenariat avec les élus locaux, y compris ceux de droite (même si ceux-ci ont parfois bien du mal à expliquer leur positionnement). Les conseillers régionaux et généraux ont apporté leur soutien, y compris lors des débats sur la loi. Ils apportent une aide financière pour les collectifs, en particulier en finançant la création d'un poste pour un animateur-administrateur du mouvement en automne 2011 à la faveur d'une coordination régionale des collectifs. Les élus locaux se trouvent ainsi

renforcés dans leur position politique locale, après avoir été contrariés de ne pas avoir été consultés pour de tels projets, alors qu'ils travaillent à l'avenir de leurs communes, et que certaines responsabilités comme l'approvisionnement en eau potable leur échoient pleinement. Ce sont les premiers à avoir pris des arrêtés contre les forages et, alors que la compagnie Schuepbach les attaque au tribunal administratif pour excès de pouvoir, le collectif 07 organise une manifestation à Villeneuve de Berg, le 7 avril 2011, intitulée « touche pas à mon maire ! » pour les soutenir, avec grand succès. Les élus se regroupent dans un « collectif des maires » de toutes orientations politiques confondues, représenté par Hervé Ozil, maire de Lagorce, qui adhère au collectif 07. Les élus sont solidaires du mouvement, et les conflits communaux quotidiens étant mis entre parenthèses, ils sont soutenus par la population.

A la faveur de la lutte contre les gaz de schiste, un rapport beaucoup plus direct et coopératif se crée entre la population et les élus locaux. L'attachement et la défense du territoire apparaissent comme un argument plus fort que les idéaux et les débats des partis politiques ; il sont aussi plus tangibles : dans ce sens, la mobilisation permet de renforcer l'idée du politique comme soin de la cité, du territoire en commun. Claude Pradal, maire de Villeneuve de Berg, constate que la mobilisation apporte à la vie politique de la commune, non dans le sens de débats clivant mais dans la volonté de résoudre un problème ensemble : « ça a soudé les gens, ils avaient un objectif commun et c'est ça qui est important. Ils savent que ceux qui sont à la tête des collectifs sont de toutes sensibilités, le problème c'est le gaz de schiste »<sup>17</sup>. A la méfiance des représentants du pouvoir d'État central répond donc un pouvoir politique local fondé sur la coopération.

2) Une convergence portée par l'attachement au territoire comme bien commun

a) L'impulsion de la mobilisation. Un rassemblement pour le territoire

Après avoir décrit les principales caractéristiques et rapidement retracé l'historique du mouvement, il est important de s'intéresser aux enjeux qui ont permis au mouvement de naître, d'emporter l'adhésion d'individus et de créer une dynamique de rassemblement au-delà de groupes traditionnellement constitués et de réseaux militants établis. La piste que nous proposons renvoie à l'attachement au territoire, cet attachement, dont il faut définir les contours et la traduction quotidienne, permettant d'entrevoir une nouvelle donne politique dans le rapport de la population à son territoire.

---

<sup>17</sup> Entretien n°7, Claude Pradal, Villeneuve de Berg (07), août 2011

En cherchant les raisons d'une telle ferveur citoyenne s'exprimant dans le combat contre les gaz de schiste en Ardèche, de nombreuses personnes interrogées ont vu dans l'histoire de la région un terreau pour la mobilisation actuelle. L'histoire protestante<sup>18</sup> en est souvent évoquée comme le socle, de même que la résistance durant la Seconde Guerre mondiale. Mais il est difficile de soutenir que c'est cet esprit résistant qui se serait transmis jusqu'aux générations actuelles et dont la révolte contre les gaz de schiste serait une résurgence. En effet, l'Ardèche a connu un fort exode rural dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, avant d'accueillir de nombreux néo-ruraux. L'attachement à l'Ardèche n'est pas lié à une origine commune, des « racines », mais il est lié à cette vie que l'on y construit par ses choix. En effet, rester ou venir s'installer en Ardèche est souvent l'objet d'un choix délibéré et déterminé étant donné la rareté des emplois, et les personnes qui s'y installent le font souvent parce qu'elles apprécient particulièrement ce cadre de vie et ce paysage. De ce point de vue, les références historiques du passé de révolte, de même que certains événements-clés (Mai 68, le Larzac, etc.) constituent une aide à la mobilisation et une justification par les valeurs de résistance qui sont évoquées.

Pourtant, il ne faudrait pas penser non plus que l'on aurait affaire à une population soudée et univoque, à une communauté unie déjà constituée. Le mouvement est hétérogène : il rassemble des individus ne partageant parfois ni les mêmes convictions, ni les mêmes réseaux. Comment le mouvement a-t-il pu rassembler au-delà de clivages pourtant bien ancrés et qui peuvent donner lieu à des conflits (entre chasseurs et écologistes par exemple, ou entre agriculteurs et riverains) ? Il semble là encore que c'est le fait d'habiter un espace commun, de partager le même « coin » qui permette d'aller au-delà de ces clivages et de rassembler. Ainsi, le mouvement est le résultat d'une convergence autour de la défense du territoire habité, qui fonde ainsi le sentiment subjectif d'appartenance au collectif.

Cette défense du territoire peut-elle s'apparenter à un simple phénomène NIMBY, comme on le trouve dans d'autres territoires offrant une certaine qualité de vie ? Il est vrai que l'Ardèche est souvent décrite par les personnes interrogées comme une sorte de « paradis vert », un coin « préservé » de la pollution, et que les forages sont perçus comme une destruction de ce cadre privilégié, d'autant plus pour des personnes ayant consenti à des efforts pour venir s'installer. Les

---

<sup>18</sup> Les guerres de religion (1562-1598) laissent un parfum particulier en ces terres. Correspondant à l'époque à la province du Vivarais, le territoire ardéchois compte une population protestante importante. Victimes de persécution jusqu'à l'instauration de l'Edit de Nantes, ils apprennent à s'organiser et font preuve d'une détermination souvent prise en exemple par les historiens. La révocation de l'Edit de Nantes en 1685 par Louis XIV entraîne une nouvelle vague de contestation violente et les protestants prennent alors le nom de Camisard. Certains historiens tels que André Siegfried s'accordent à dire qu'il est impossible de parler de l'Ardèche, de quelque point de vue que ce soit, sans accorder une place importante au facteur protestant. Voir FEVBRE Lucien, (1950), « André Siegfried, Géographie électorale de l'Ardèche sous la III<sup>e</sup> République ». *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, pp. 525-527

conflits environnementaux sont une traduction de cette défense du territoire. Par exemple, de 1985 à 1990, le combat contre l'installation d'une ligne à haute tension en Basse Ardèche avait porté ses fruits, et est à l'origine de l'association Viginature, très active dans le combat contre les gaz de schistes. De même de 2002 à 2007 des militants écologistes ont réussi à s'opposer à un projet de centre de stockage de déchets ultimes sur la commune de Rochecolombe. Plutôt que de considérer cette réaction comme un simple égoïsme, il faut voir la dynamique collective potentielle que permet la prise de conscience d'un territoire à protéger. Les luttes sociales, par exemple pour les droits sociaux (vacances, salaires, retraites, etc.), se sont toujours appuyées sur la volonté d'améliorer et de transformer la situation d'un groupe précis à une époque donnée. Au-delà d'une simple défense de son propre pré carré, il faut donc comprendre ce que permet d'envisager cette mobilisation en défendant le territoire comme un bien commun. Ce qui suppose d'approfondir, ce qui sera l'objet de notre travail, les tenants et les aboutissants de cet attachement au territoire.

#### b) Les biens communs comme enjeux politiques

Avant d'être un combat pour des idées, le combat contre les gaz de schiste est donc un combat pour le territoire, et l'attachement à ce territoire en est le ressort puissant. Est-ce que ce ressort pourrait être mobilisé pour réaliser un changement politique dans la gestion des biens communs<sup>19</sup> et la nécessité d'une gestion décentralisée de la politique énergétique ? C'est ce que nous voudrions essayer de mesurer.

En effet, la perspective de l'exploitation des gaz de schiste met bien en avant la fragilité des ressources naturelles communes et de leur appropriation. En particulier pour la question de l'eau. La perspective de voir les nappes phréatiques polluées, bien commun par excellence, par une industrie qui nécessite beaucoup d'eau par ailleurs, a été un déclencheur de la mobilisation, dans une région karstique où l'eau est rare. Un bien commun, selon la définition de Ricardo Petrella<sup>20</sup>, est caractérisé par le fait que l'on ne peut le substituer à une autre ressource, ce qui est bien le cas de l'eau, à la différence des hydrocarbures. Il faut donc le partager et fixer ses modalités d'utilisation, ce qui peut provoquer des conflits d'usage. Mais au-delà d'un bien à partager, c'est un bien engageant une responsabilité collective, c'est-à-dire pour lequel les habitants se sentent convoqués et investis d'une tâche. L'énergie au sens large peut aussi figurer comme un bien commun dont la responsabilité est collective. Les citoyens expriment leur légitimité à discuter à l'échelle locale des

---

<sup>19</sup> Pour un panorama sur la notion de bien commun, voir MATTEI Ugo (2011), « *Rendre inaliénable les biens communs* » in *Le Monde diplomatique*, n° 693, décembre 2011.

<sup>20</sup> PETRELLA Ricardo (1996), *Le bien commun, éloge de la solidarité*, Editions Labor, 93 p.

projets pour le moment décidés à l'échelle nationale. Ce qui suppose d'aller au-delà de la simple décentralisation pour développer une gestion coopérative du pouvoir. La transition énergétique ne peut se passer de cette impulsion citoyenne, et pas seulement dans sa dimension éducative (les bonnes pratiques) : il s'agit de contraindre au changement des puissances économiques habituées à composer avec le régime démocratique représentatif.

Pour l'instant, seuls des signaux de cette nouvelle donne politique sont visibles et se sont mis en place à la faveur de la mobilisation. Nous voulons chercher à en prendre une mesure plus précise. Les pouvoirs locaux ont compris qu'il fallait saisir cette opportunité pour la transition énergétique. Le 18 novembre dernier, le Conseil général de l'Ardèche a organisé des Assises départementales de l'énergie pour faire un premier tour d'horizon de la question. D'autres projets territoriaux comme le projet Prospective énergétique sur les territoires ruraux ardéchois (PETRA) visent l'appropriation de la question énergétique par la population locale. Tout l'enjeu consiste donc à maintenir la fédération que recouvre le collectif 07 pour de tels projets. Et au-delà de la question de l'énergie, il s'agit de la question globale de la gestion des biens communs, en particulier de l'eau. Puisque le rassemblement se construit sur l'attachement au territoire, celui-ci doit être mobilisé dans les projets pour que les citoyens soient associés aux prises de décisions de leurs gouvernants.

**Photos proposées en illustration :**



*Plage de Vallon Pont d'Arc (Ardèche), Août 2011*



*Réunion Collectif anti-GDS, Les Vans (Ardèche), Août 2011*



*airie  
de  
Villeneuve de Berg, (Ardèche), Août 2011*